L'Oasis ne lésine pas sur l'accompagnement

SANTÉ En choisissant de surdoter l'accompagnement de ses habitants, l'EMS offre des prestations au-dessus de la moyenne.

MOUDON

Une visite impromptue du CIVESS (organe de contrôle des EMS vaudois), le 2 mai dernier, a à nouveau relevé l'excellence de l'EMS moudonnois à l'aune des règles et prescriptions cantonales. Mieux, des félicitations étaient de mise, notamment en regard de l'accompagnement offert aux habitants des lieux, mais aussi du soin apporté à garantir leur dignité.

Comme l'a relevé Pierre-André Nicod dans son rapport de président du comité de direction lors de l'assemblée ordinaire de l'ACISO (Association du centre intercommunal de santé L'Oasis), jeudi dernier à Moudon, les 23 objectifs listés par le CIVESS étaient atteints; seuls deux d'entre eux étaient marqués d'un bémol. C'est là qu'il est bon de relever que la bonne santé financière de l'association permet, aujourd'hui encore, de surdoter de sept équivalents plein temps l'effectif d'accompagnement lié à la vie sociale des habitants. Une preuve, s'il en est, que pour l'Oasis, la qualité prime sur le bénéfice.

Dégager une vision stratégique

Devant les délégués des communes membres, le directeur de l'établissement comme le président du comité de direction ont tiré un bilan largement satisfaisant de l'exercice écoulé. Celui-ci affiche un taux d'occupation de plus de 98% et même de 100% en lits de long séjour. Mais loin de se reposer sur des lauriers mérités et alors que l'ACISO mène un important chantier qui verra l'avènement de la maison de la santé de Moudon en avril 2020, les instances dirigeantes ont d'ores et déjà lancé des réflexions sur l'avenir de l'Oasis dans 5-8 ans. Un groupe de travail a été créé, qui planche sur un état de lieux, l'établissement d'une liste des risques et opportunités. De ces travaux devrait émerger une vision du futur et des propositions stratégiques.

Cette volonté d'aller de l'avant n'est pas anodine puisque à terme, soit à l'ouverture de la maison de la santé, mais également à celle du centre médical de Moudon, les locaux des médecins spécialisés qui occupent aujourd'hui une aile de l'Oasis seront libérés et donc à réaffecter par l'ACISO.

D'ici-là, relevons que les derniers appartements protégés qui faisaient partie de l'offre de l'Oasis vont disparaître pour permettre la création de 12 nouveaux lits de long séjour en chambres individuelles. Ce changement a été décidé d'une part parce que l'offre en appartements protégés s'est notablement améliorée dans la région et, d'autre part, parce que la proximité avec l'EMS était finalement une encouble. En effet, l'aide dispensée aux résidents en appartements protégés est l'affaire du CMS, ce qui confinait au ridicule à quelques mètres de l'Oasis. **DAP**